Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

11 OCTOBRE 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 18008 **38**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Deuxième partie

Je décide quand-même...

Guido Cesal

La semaine dernière, je vous ai parlé de l'Institut Référendaire. Cette semaine, nous commencerons à examiner, ensemble, les différentes propositions qui nous sont soumises par le Comité référendaire.

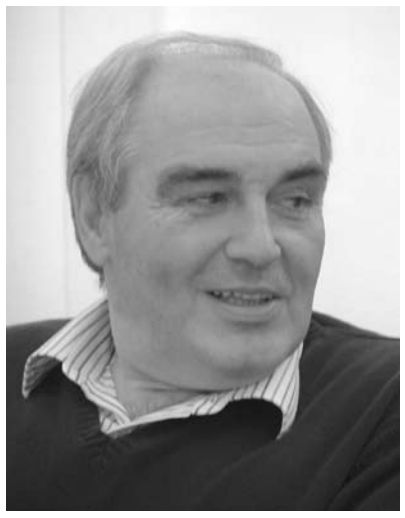

« Quote Rosa »
Une plus grande présence féminine en politique est sans doute souhaitable. Nous n'avons donc, sur le principe, rien de contraire à soutenir cette affirmation avec des actions concrètes.
La loi que nous avons approuvée au Conseil de la Vallée, il faut le rappeler, a été l'occasion de se pencher sur cette question et d'introduire une limite minimale de 20% de représentativité (contre 1/3 requis par les référendaires).
La présence féminine serait 7 fois plus importante par rapport à la situation précédente qui n'exigeait que la présence d'un seul représentant féminin dans les listes électorales.
Par contre, personne n'empêche la composition de listes avec un pourcentage plus élevé par rapport à la prévision législative. C'est un choix réservé à la sensibilité des différentes forces politiques qui peuvent ou non le faire. La modification, apportée par le Conseil de la Vallée et qui a obtenu 30 votes favorables sur 35 à bulletin secret, est respectueuse envers le principe de l'égalité des sexes mais elle a été repoussée par le Comité référendaire avec une attitude que je n'hésite pas à qualifier d'effrontée et d'arrogante.
Ce comportement démontre que nos doutes sur les motivations réelles des référendaires sont tout à fait fondés. Leur objectif n'est pas l'échange d'idées mais la bagarre à tout prix.
Le vote, dans ce cas, serait donc inutile et nuisible car d'importantes modifications ont déjà été apportées par la loi votée par notre Assemblée législative et toute autre modification apparaîtrait superflue.
Fixer un quota ne représente donc pas, selon nous, la meilleure solution pour impliquer plus fortement les femmes en politique.
Evidemment, ceux qui prônent ces indications estiment que les femmes sont une minorité en danger qu'il est nécessaire de protéger avec une décision législative ad hoc.
Qu'il me soit permis de souligner, sans polémiques, que nous sommes perplexes sur le fait que l'on doive mettre en place une loi pour affirmer un principe qui passe au contraire à travers l'éducation et la formation culturelle des gens et non à travers les contraintes d'une loi.
Le non-vote est un choix explicite, conscient et légitime.
Il exprime clairement la volonté de l'électeur de refuser la proposition qui lui est faite. Ne pas se rendre aux urnes signifie repousser les instrumentalisations et empêche la concrétisation de projets qui n'apporteraient que de la confusion et du désordre.

A suivre

PAS DE SENS, PAS DE VOTE

Référendum du 18 novembre 2007

Ne pas se rendre aux urnes est un choix, le référendum est une chose importante :
Il ne faut pas se laisser instrumentaliser.
Le comité pour la défense de l'autonomie régionale et ses organes prévus par le Statut Spécial de la Vallée d'Aoste, constitué par les forces politiques et le représentant de la société civile qui sollicitent **la non participation au vote référendaire du 18 novembre prochain,** vous invitent à participer aux rencontres qui se tiendront :

Jeudi 18 octobre 2007

CHATILLON	20,30	Salle ex. Hôtel Londre
ETROUBLES	20,30	Salle communale
PONTBOSET	20,30	Restaurant Chez Isabel

Vendredi 19 octobre 2007

INTROD	20,30	Salle Communale
BRISSOGNE	20,30	Salle Communale

Samedi 20 octobre 2007

LA SALLE	20,30	Salle Communale
GABY	20,30	Salle Maison Ciamporcero
MONTJOVET	20,30	Salle des rencontres – Hameau Bourg

Lors de ces différentes occasions seront illustrées les motivations à la base du choix conscient de la NON participation au vote référendaire du 18 novembre prochain, les propositions de réaménagement de l'hôpital de l'avenue Genève ainsi que les modifications déjà apportées, au Conseil de la Vallée, à la loi électorale actuelle. Modifications qui, rappelons-le, ont déjà obtenu une très large majorité de consensus – 30 conseillers sur 35 – de la part de la quasi-totalité des forces politiques au sein de notre organisme législatif le plus important.

PAS DE SENS, PAS DE VOTE

INDEX

Les activités du Conseil de la Vallée
LIRE PAGE 4

Nouvelles des communes de la Vallée d'Aoste
LIRE PAGE 5

Batailles de reines à Saint-Christophe
LIRE PAGE 7

Le débat sur la Loi de Finance
LIRE PAGE 8

La position du Conseil Fédéral

Pourquoi ne pas se rendre aux urnes

Lors de sa dernière réunion, à la fin du mois de juillet, le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine, après avoir analysé dans le détail la situation politique et entendu l'avis des sections, a exprimé sa position par rapport au référendum du 18 novembre prochain.
En premier, le Conseil a souligné l'importance du référendum en tant qu'instrument d'expression de la volonté populaire, en estimant tout de même que ceux qui sont actuellement proposés au peuple valdôtain cachent le prétexte d'une bataille politique visant à rendre instable l'organisation politique et administrative de la Région.
En raison de cela, le Conseil refuse l'introduction du système majoritaire prévu par les propositions référendaires et la prévision d'indiquer une seule préférence, qui limiteraient le choix démocratique des électeurs et rappelle que l'U.V. a toujours estimé que le système proportionnel respecte davantage les choix des électeurs et garantit l'identité et la représentativité de toutes les forces politiques.
De plus, en confirmant la centralité politique du Conseil de la Vallée, le Conseil estime que la Vallée d'Aoste dispose déjà d'une réglementation en matière électorale, récemment approuvée par le Conseil de la Vallée à très large majorité et que les référendums n'introduisent pas d'autres éléments susceptibles d'améliorer le pouvoir de la Région.
Pour ce qui est du référendum sur l'hôpital, celui-ci retarderait ultérieurement une décision déjà prise en 1994 avec l'achat de l'hôpital Mauricien d'Aoste, et empêcherait à la Santé publique valdôtaine de croître et rendrait également inefficace la totalité des travaux exécutés jusqu'à maintenant avec le soutien des fonds financiers de l'Etat.
Pour toutes ces raisons, le Mouvement invite les Valdôtains à repousser toutes les propositions référendaires avec la NON PARTICIPATION AU VOTE, au mois de novembre prochain, et à s'engager dans cette direction en recherchant la plus ample convergence d'action avec toutes les forces politiques qui ont voté les lois électorales au sein du Conseil de la Vallée, ainsi qu'avec les forces sociales, expression du peuple valdôtain, par une campagne de sensibilisation capillaire portant sur les aspects négatifs de ces propositions référendaires.

PAS DE SENS

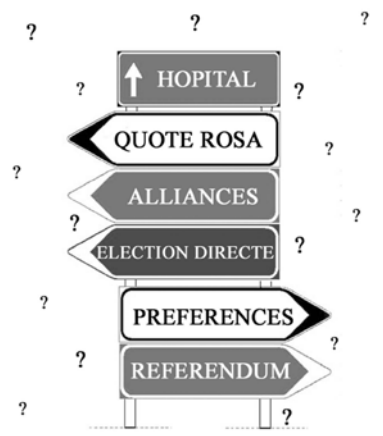

PAS DE VOTE

Aperçu des décisions du Gouvernement régional: séance du samedi 6 octobre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé, avec un engagement de dépense de 850 000 euros, l'achat d'un véhicule d'intervention mousse-poudre (AISP) destiné au Corps valdôtain des sapeurs-pompiers pour les opérations de secours technique urgent que ce dernier peut être appelé à effectuer dans le cadre de l'aéroport.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Dans le cadre du Plan de développement rural 2000/2006, l'Exécutif a octroyé des aides pour un montant de 2 883 039 euros à 17 consortiums d'amélioration foncière au titre de l'organisation agricole globale, de l'aménagement de terrains agricoles et de sentiers ruraux, ainsi que de la construction de systèmes d'irrigation. Aux termes de la loi régionale n° 29/2006 (Nouvelle réglementation de l'agrotourisme), le Gouvernement a entériné les dispositions d'application inhérentes aux modalités d'octroi des aides et des subventions destinées aux associations agrotouristiques.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Une somme de 5 910 euros a été engagée pour l'octroi de subventions aux Communes de Cogne et de Bionaz et à l'association Courmayeur Mont-Blanc Nature ,en vue de la réalisation de projets environnementaux. Le Gouvernement a également approuvé l'avis positif sous condition quant à la compatibilité environnementale du projet de construction d'un bâtiment accueillant des logements dans la zone de Puchoz à Aoste et du projet d'exploitation de la carrière de lauzes «Mont du parc» à La Thuile.
D'autre part, l'Exécutif a fixé la date à partir de laquelle pourront être présentées les demandes de prêt pour l'achat d'une résidence principale, selon les nouvelles modalités expérimentales introduites pour les années 2007/2008. La proposition d'entente entre la Région et la Commune d'Aoste pour la construction d'un bâtiment scolaire en préfabriqué qui sera utilisé comme siège provisoire du Lycée professionnel (ISIP) à Aoste a été entérinée.

EDUCATION ET CULTURE
Les critères et les modalités d'attribution, aux institutions scolaires du second degré, de financements extraordinaires pour la réalisation de projets bilingues au titre de l'année scolaire 2007/2008 ont été approuvés. Par ailleurs, l'Exécutif a donné son feu vert à l'organisation de l'exposition «Siro Viérin. Histoire de reines» dédiée au 50ème anniversaire des «Batailles de reines» et prévue du 19 octobre 2007 au 10 février 2008 à l'église Saint-Laurent d'Aoste. La Direction de la restauration et de la valorisation participera à la Borsa mediterranea del turismo archeologico de Paestum (SA), du 15 au 18 novembre 2007.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a débloqué une enveloppe de 11 125 euros au titre de l'aide octroyée à la Communauté de montagne Mont-Emilius, pour la réalisation des travaux de mise aux normes fonctionnelle du bâtiment utilisé comme lieu de résidence et d'assistance sociale pour personnes âgées, dans la commune de Saint-Christophe. L'Exécutif a approuvé l'engagement d'un financement plus important (150 900 euros), destiné aux médecins spécialistes titulaires d'une bourse d'études régionale pour l'année universitaire 2006/2007. Une enveloppe totale de 2 590 000 euros a été débloquée en vue de l'octroi d'aides extraordinaires aux organismes gestionnaires de services pour les personnes âgées, au titre de l'année 2007.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a décidé d'accorder un prêt à taux bonifié de 3 784 781 euros à une entreprise touristique hôtelière et d'accueil de La Thuile qui avait présenté une demande en ce sens selon la procédure d'instruction d'évaluation.
Des aides en capital, en vue desquelles une somme de 216 975 euros a été engagée, seront accordées à 19 entreprises touristiques et d'accueil.

Les Régions et l'Uncem demandent l'intervention de Prodi

Risque de blocage des fonds européens pour la montagne

Dans une lettre écrite conjointement et adressée au président Prodi, le président de la Région Vallée d'Aoste – et également coordinateur de la Commission de la politique de la montagne auprès du Cinsero – Luciano Caveri et le président de l'Uncem, Enrico Borghi ont rappelé la nécessité de reprendre au plus vite l'iter interinstitutionnel déjà lancé, l'été dernier, en faveur de *«l'entente pour une stratégie partagée et intégrée au développement local des montagnes italiennes»* ayant atteint un niveau politique de Gouvernement, grâce, en particulier, au travail des sous-secrétaires Gobbo et Bubbico, Régions et Uncem. Cet accord, qui permet, entre autres, l'implication des ressources mises à disposition du Cadre Communautaire de Soutien 2007-2013 en faveur du développement durable des espaces montagneux, et donnant la priorité à la récupération et à la valorisation de l'environnement à travers des lignes d'interventions qui seront définies dans le DUPIMONT (Document Unique de Programmation Interrégionale pour la Montagne), devrait rapidement se résoudre à travers l'approbation formelle de l'Entente, au sein des sièges institutionnels préposés, afin de lancer au plus vite l'iter tout entier d'actions conjointes pour soutenir les espaces montagneux.
Selon des raisons inexplicables, le Ministre des Affaires régionales, qui s'occupe également du dossier des espaces montagneux, a différé sine die l'inscription à l'ordre du jour et donc l'envoi du processus, avec le risque, par conséquent, de mettre en danger la programmation et l'engagement des fonds communautaires en faveur des espaces montagneux de notre Pays.
«*Nous avons travaillé depuis des mois en étroite collaboration avec le Gouvernement et les Régions pour être préparés à l'échéance imposée par le calendrier pour l'emploi des fonds européens* – a expliqué le président de l'Uncem, Enrico Borghi -. *L'impasse qui, maintenant risque de compromettre la possibilité d'employer, de la part des Régions et des collectivités locales, les ressources communautaires en faveur des espaces montagneux, nous apparaît donc inexplicable* ».
«*Nous avons voulu faire appel à la sensibilité du Président Prodi* – a ajouté le président de la Région, Luciano Caveri – *en soulignant notre préoccupation pour l'intervention de suspension imprévue et sans motif, qui contredit ce qui a déjà été établi en collaboration avec le Gouvernement, afin de reprendre de manière institutionnellement cohérentes les relations positives et résoudre, au plus vite, les problèmes qui, entre temps, ont été créés* ».

VERRÈS: LES SOUSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'Union Valdôtaine,
avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer avec une souscription libre auprès de la section, du siège de Pont-Saint-Martin et du siège central.

Les noms des souscripteurs seront publiés sur le Peuple Valdôtain à côté du montant exact de leur participation.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards
11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Exposition de Roberto Priod et présentation d'un livre

Deux œuvres au Prieuré de Saint-Ours

A.U

L'assesseur de l'Education et de la Culture, M. Laurent Viérin, l'évêque d'Aoste Monseigneur Giuseppe Anfossi et le Prieur de l'église collégiale de Saint-Pierre et Saint-Ours, le chanoine Franco Lovignana, inaugureront le 12 octobre prochain, à 16h30, dans le Prieuré de Saint-Ours, le nouvel emplacement de la sculpture de M. Roberto Priod *Il Riflesso del Cielo*. Au cours de la cérémonie sera également présenté le livre *Arte Cristiana Contemporanea* écrit par M. Andrea Del Guercio.

Au cours des mois de mai et juin 2006, l'Assessorat avait présenté l'exposition *Arte Cristiana Contemporanea,* fruit du travail du professeur Andrea Del Guercio du Département des arts et de l'anthropologie du sacré de l'Académie de Brera, en collaboration avec le diocèse d'Aoste. L'exposition représente un projet « théologique » dans le cadre de l'art contemporain, qui a reconstruit les préexistences iconographiques mises en relation avec les fonctions liturgiques et les valeurs du chemin spirituel. Parmi les œuvres exposées, celle de Roberto Priod dédiée à Saint-Ours, installée dans le cloître homonyme, était présente.

Il Riflesso del Cielo, réalisée en 2006, en marbre blanc de Carrara, en marbre noir Marquinia et en faïence dorée, fait le parcours et recompose, à travers une composition plastique, essentielle mais articulée, une partie du message que Saint-Ours a voulu nous transmettre, avec un objectif visant davantage la stimulation à la réflexion que les célébrations et le culte.

La sculpture naît par terre et se développe à travers une colonne

cylindrique, qui rappelle le classicisme « oriental » avec lequel la réflexion chrétienne s'est confrontée aux débuts de son chemin, sur lequel est posé un large « plat » qui recueille l'eau de pluie. Ce petit miroir d'eau invite aussi les êtres vivants les plus petits à se rafraîchir et offre au « ciel » et à la « nature » de petites graines graminacées. A partir des graines de fruits, en terre cuite et dorée par le soleil, se développe, grâce à la transformation/décomposition de certaines d'entre elles, un germe d'espérance, pour célébrer le « Créateur » comme manifestation de force et de beauté divine. Le choix de son emplacement favorise un dialogue volumétrique constructif et permanent avec le Prieuré de Saint-Ours qui, en plus d'expliquer le lien thématique souligne le rôle de l'art contemporain dans les processus de nouvelle élaboration du sacré.

Le livre *Arte Cristiana Contemporanea*, Ancora arti Grafiche, Milan 2007, présenté par le professeur Andrea del Guercio et qui rassemble des écrits, des œuvres d'art et des projets exécutés par de prestigieux historiens, historiens de l'art, théologiens, liturgistes, artistes et architectes en plus des travaux des étudiants du département de l'art et de l'anthropologie du sacré de l'Académie des Beaux Arts de Brera, retrace, documente et analyse les parcours de recherche sur le rapport entre l'art contemporain et le sacré souligné récemment en Italie. A l'intérieur de cet exceptionnel volume se trouve également une analyse détaillée et la documentation de l'initiative, coordonnée par le Service des activités d'exposition de l'Assessorat de l'Education et de la Culture, intitulée 'Dedicata, donata, consegnata' qui a concerné les espaces sacrés d'Aoste et de Pila au printemps 2006 avec des écrits d'approfondissement des auteurs valdôtains Roberto Priod, Don Paolo Quattrone et Joseph Rivolin.

Journées européennes du Patrimoine

Les présences enregistrées dans les sites culturels valdôtains

Samedi 29 et dimanche 30 septembre dernier à l'occasion des «Journées européennes du Patrimoine» organisées sur le territoire italien par le Ministère pour les Biens et les Activités culturels, l'Assessorat de l'Education et de la Culture a proposé l'entrée gratuite dans tous les châteaux qui peuvent être visités, les sites archéologiques et les centres d'exposition gérés par l'Administration régionale.

A cette occasion, 5 256 personnes ont visité les sites culturels valdôtains.

En particulier, samedi 29 septembre, les châteaux ont enregistré 828 présences, les sites archéologiques 1024 et les expositions 193, pour un total de 2 045 présences, tandis que dimanche 30, les châteaux ont été visités par 1813 personnes, les sites archéologiques par 828 et les expositions par 570, pour un total de 3211 visiteurs.

« Cette initiative représente – a commenté l'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin *– avec la «Semaine de la Culture» qui s'est déroulée du 12 au 20 mai dernier, un moment particulier pour la promotion du patrimoine culturel et de fidélisation du grand public.*

D'après les données mises à notre disposition, nous pouvons affirmer que la Vallée d'Aoste assiste à une augmentation progressive des présences concernant le tourisme culturel. Les visiteurs sont toujours plus exigeants et expriment le besoin d'une offre diversifiée et de meilleure qualité.

La Vallée d'Aoste dispose d'un patrimoine culturel extraordinaire qui représente la mémoire de l'histoire, des traditions et de la culture locale.

Pour cette raison, ces biens ne sont pas seulement archéologiques, artistiques ou immobiliers, mais également des richesses inépuisables qui expriment et témoignent l'authenticité, le parcours historique en tant que témoin, des racines d'un peuple ».

Bourses d'études à la mémoire de la famille Brivio

La Région Vallée d'Aoste ouvre un concours à partir de l'année 2007, en vue de l'obtention de prix et bourses d'études à la mémoire de Liliana et Ugo Brivio, conformément à la volonté testamentaire de Mme Liliana Brivio, qui s'est consacrée durant des dizaines d'années à l'enseignement dans les écoles de la Vallée d'Aoste, et avec les revenus provenant du patrimoine qu'elle a légué en souvenir de son frère, Ugo Brivio.

Le Gouvernement régional, sur proposition de l'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, a approuvé les avis de concours pour l'attribution de trois bourses d'études en faveur des élèves fréquentant l'école secondaire du premier cycle, trois bourses d'études en faveur des élèves fréquentant l'école secondaire du deuxième cycle. Le montant du prix est de 800 euros pour le premier classifié, 600 pour le deuxième, 400 pour le troisième. Le concours prévoit aussi l'attribution d'une bourse d'études de 900 euros en faveur des élèves fréquentant la première année de l'école secondaire du premier cycle, renouvelable pour les deux années du secondaire du premier cycle; une bourse d'études de 1 500 euros en faveur des élèves fréquentant la première année du secondaire du deuxième cycle, renouvelable l'année suivante. Une dernière bourse d'études de 1 500 euros est attribuée au concours en faveur des élèves fréquentant la troisième année du secondaire du deuxième cycle, renouvelée les deux années successives. La date d'échéance du concours est le 31 octobre prochain.

Parcours intégrés pour réduire l'échec scolaire

Dans le but de replacer l'école au centre de l'offre de formation tout en réduisant l'échec scolaire, l'Assessorat régional à l'Education a confié aux établissements scolaires professionnels de la Région les parcours intégrés d'instruction et de formation des élèves.

«Nous voulons aujourd'hui – a souligné l'assesseur à l'Education, Laurent Viérin – *offrir un parcours d'éducation et de formation qui associe les compétences de l'école à celles du monde de la formation professionnelle, car nous sommes conscients de la valeur d'une véritable offre intégrée».* Dès lors quatre classes expérimentales ont été ouvertes à l'Isip d'Aoste, une à l'Isitip de Verrès, une à l'Institut Don Bosco de Châtillon et deux à l'Ipra, toujours à Châtillon. Et Laurent Viérin de poursuivre: *«Il s'agit désormais d'harmoniser instruction et formation et de mettre sur pied une offre qui ne soit pas figée par des programmes d'études dépassés et qui s'adressent précisément aux catégories les plus à risque en matière d'échec scolaire».*

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza

Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

- edilizia
- acquedotti
- irrigazione
- fognature
- impianti industriali

I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.

Stabilimento, e vendita ingrosso e ***privato***
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
☎ **0125 80 65 01 R.A.**
FAX 0125 80 51 18

Punto vendita
via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
☎ **0125 75 12 46**

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Interventions des Conseillers Fedele Borre, Gabriele Maquignaz et Adriana Viérin

Discussion sur les élevages dans les zones résidentielles

Suite à une motion concernant la tutelle de l'activité agricole en zone résidentielle, les Conseillers Fedele Borre -ainsi que Président de la troisième Commission permanente *Aménagement du Territoire*-, Gabriele Maquignaz et Adriana Viérin, prennent la parole.

Le Conseiller Fedele Borre
« Malaise et contradictions »

Je tiens à souligner la situation de malaise que provoque l'évidente contradiction entre les principes énoncés par le Plan de Développement rural et le Plan territorial pour le Paysage, et ce qui se passe au quotidien où l'on enregistre peu de sensibilité envers ce secteur et dans certains cas des formes d'opposition envers celui-ci.
Le Plan de Développement rural met l'entreprise au centre du développement local en mettant en évidence une série d'éléments tels que la mise en valeur des produits typiques, la veillà, la desarpa, etc. C'est une manière de reconnaître l'importance de ce secteur.
Le Plan territorial pour le Paysage met en évidence l'importance de la conservation des valeurs du paysage et de l'environnement. Il impose aux Communes de jeter les bases des plans régulateurs en programmant l'aménagement du territoire local à travers des paramètres et des critères cohérents avec le contexte agricole.
Voilà pourquoi je parle de malaise et de contradictions : d'un côté nous avons des normes et des réglementations et de l'autre de l'intolérance certainement due à une méconnaissance ou à une volonté de ne pas connaître l'histoire de la Vallée d'Aoste qui risque d'interrompre le chemin entrepris.

Le Conseiller Fedele Borre a ensuite illustré la résolution présentée par la troisième commission permanente *Aménagement du Territoire* que nous publierons en intégralité sur le site de l'Union Valdôtaine sous la rubrique « L'activité du Groupe ».

Le Conseiller-secrétaire Gabriele Maquignaz
« Un message clair et fort pour défendre les valeurs de notre Vallée d'Aoste »

Après avoir fait beaucoup de bruit en agitant une sonnaille en pleine séance du Conseil de la Vallée, le Conseiller-secrétaire Gabriele Maquignaz a donné son point de vue sur le thème de la discussion.

Je veux représenter les éleveurs au sein de cette Assemblée. Je viens d'agiter cette sonnaille car nous avions besoin d'un message fort pour représenter ce monde d'où nous venons tous : le monde agricole. Je suis orgueilleux d'avoir fait ce geste car il s'agit d'un geste démocratique et non violent.
Cette sonnaille que j'ai posée sur mon bureau se veut le symbole des valeurs de notre terre, la Vallée d'Aoste.
Un geste fort et important que j'ai voulu faire pour que l'on comprenne clairement que le monde agricole a besoin d'être défendu. Il est indispensable de défendre notre tradition et notre population.
Les éleveurs ont un rôle important à jouer dans notre vallée. Je veux aussi rappeler la sauvegarde de notre territoire.
J'ai fait ce geste pour lancer un message d'unité et de tolérance.

La Conseillère Adriana Viérin
« Sans racines culturelles, plus de Vallée d'Aoste »

Tout d'abord merci pour le travail accompli par la troisième Commission qui est arrivée à nous proposer une résolution partagée à l'unanimité et pour la motion des Conseillers Bortot, Squarzino, Venturella et Sandri qui a eu le mérite de soulever le problème.
Je crois que la situation des petits éleveurs mérite que ce Conseil y consacre quelques réflexions ; pour les retombées qu'elle peut – et est en train d'avoir, à l'heure actuelle – sur la vie, l'activité, la sérénité d'esprit de nos paysans et de leurs familles. (…).
Il y a là, derrière ces manifestations que je définirais de « peu tolérantes », toute une question culturelle qui s'ouvre.
Une confrontation de valeurs : entre les règles de la nature et celles des organisations humaines, entre la civilisation alpestre et campagnarde et les besoins des citadins.
Les besoins de ces citadins qui décident de vivre à la campagne, et qui en même temps veulent imposer à nos hameaux modes de vie et paramètres propres à la vie citadine.
Comme si l'on était dans un processus de nouvelle « colonisation » : je fuis la ville car je n'en peux plus des voitures et du bruit, d'être réveillé par les camions qui retirent les ordures, de respirer les poussières fines et de sentir les odeurs des carburants qui se répand en l'air, de perdre mon temps à la recherche d'un parking, de marcher en faisant attention aux crottes de chiens sur les trottoirs…
Je fuis la ville et je vais vivre à la campagne ! (…).
Où j'arrive avec mes anxiétés et je les renverse sur mon nouvel espace de vie… !
Intolérant, tel que je suis devenu en ville !
Un coq qui chante… : ça me dérange !
L'eau qui coule dans le ruisseau ou dans la fontaine du village… : quelle horreur !
Les cloches qui sonnent… : insupportable !
Et les vaches… alors là… on est au top… !
Elles puent, salissent le chemin, entravent mon parcours quand je suis pressé, me stressent avec leurs cloches… Le paysan qui trait et nettoie l'étable à l'aube… Ce n'est pas concevable !
Voilà les raisons qui me font penser à un problème culturel, à un problème d'ignorance qui appelle - comme toujours - à l'intolérance.
Est-ce que nous avons perdu notre identité à un tel point que nous ne savons plus que les campagnards travaillent eux aussi, qu'ils ont leurs exigences et que leurs animaux ont également des exigences ? (…).
Est-ce que nous croyons, nous aussi, que le lait pousse sur les arbres déjà bel et bien confectionné en carton ou en bouteille ? (…).
Fini le Val d'Aoste, alors ! Fini ! Tout est fini !
Faux ! Tout faux ce que nous aimons raconter sur notre civilisation montagnarde, sur nos campagnes ! (…).
Sans racines culturelles… plus de Val d'Aoste ; plus de Valdôtains !
Comme les Indiens d'Amérique dans leurs réserves, nous nous déguiserons en bourgeois de la ville ou en bons sauvages de la montagne pour amuser les touristes ! (…)
Le spectacle terminé, tout rentre dans la normalité… (…).
Voyez…, le cadre que je viens de peindre serait même l'occasion pour sourire, pour faire de l'auto-ironie en caricaturant la réalité… pour en faire une pièce du prochain Charaban.
Sauf que, selon moi, il n'y a pas de quoi rire… Car je vois là le risque de tomber dans un cauchemar : le cauchemar d'une Vallée d'Aoste et de Valdôtains qui ne se reconnaissent plus, qui n'existent plus…

L'identité n'est pas un mot vide de toute signification ; elle nécessite de se concrétiser dans les comportements et les attitudes ; elle a besoin d'être cultivée et soignée au jour le jour ; elle a besoin d'être partagée, d'être vécue…
Et l'identité valdôtaine, chers Collègues et Messieurs du Gouvernement, elle est bien montagnarde, ancrée sur les valeurs paysannes. : valeurs qui ont su se transformer au fil du temps, qui ont su se moderniser et évoluer,… mais qui ne doivent pas se perdre ou pire, être écrasées par la recherche d'une prétendue stérilité environnementale qui entraînerait, soyez-en certains, une inquiétante stérilité sociale…
Nos paysans, nos petits éleveurs, nos animaux, nos produits du terroir, … sont autant de manifestations de notre culture montagnarde.
Ils sont autant de briques constituant le squelette de notre identité qui, elle, est la base de notre autonomie.
Utilisons donc notre autonomie pour valoriser et sauvegarder ces caractéristiques ; tout en ayant égard, bien sûr, aux besoins de la modernité et de la santé publique.
Le moment est venu où les contributions en soutien à l'agriculture ne suffisent plus ; où il faut intervenir par des lois et des normes adéquates à notre Pays et à nos valeurs. (…).
Après, que chacun fasse librement son choix : la ville ou la campagne… avec leurs contraintes, leurs odeurs, leurs bruits, respectifs.
Voilà la tâche qui nous incombe ! Pour ne pas aller vers une réalité virtuelle.
Pour que la recherche d'une Vallée d'Aoste de « rêve », propre et stérile à tout prix, ne soit pas pour les Valdôtains et pour nos paysans un cauchemar !

COMMUNICATION

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux. C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.
Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

Fedele Borre dément un éventuel changement politique

« En juin 2008, je serai un Unioniste à la retraite »

« Io non sarò nessuno, è vero… ma, mai nessuno potrà essere me ».
C'est avec ces sages paroles d'un anonyme que je veux démentir les nouvelles publiées sur la presse locale qui me disent prêt avec mes valises à me rendre dans d'autres mouvements.
Tout en ayant un grand respect pour tous les autres mouvements et partis, et par conséquent pour leurs dirigeants, je désire affirmer que j'appartiens depuis quarante-deux ans à la famille de l'Union Valdôtaine. J'ai fait le choix difficile, après les tristes événements d'il y a deux ans, de rester à l'Union Valdôtaine considérant que le Mouvement n'appartient pas à une seule personne mais bien à tous les Unionistes.
Si l'on doit changer ou améliorer des choses, il faut avoir la force et la volonté de le faire de l'intérieur, en famille. Je suis Unioniste et le serai, à partir de juin 2008, un Unioniste à la retraite.
Ce que j'ai lu ne sont que des commérages mais il me semblait correct envers ma section de Saint-Martin, mes collègues de majorité et mon groupe d'éclaircir ce point.

Le Conseiller
Fedele Borre

Nouvelles de la commune d'Aoste

Satisfaction pour la recherche de l'EKMA

«Je suis orgueilleux des données qui ont été mises à notre disposition par la recherche de l'Ekma parce qu'elles montrent que le syndic de la ville d'Aoste, plus qu'à être vu, se concentre davantage sur le jeu d'équipe pour fournir les réponses justes que les citoyens attendent».
M. Guido Grimod a ainsi commenté les données de Monitor-Città selon lesquelles il serait à la trentième place parmi les syndics des communes des chefs-lieux, alors que la ville est à la quatrième place pour l'appréciation des services.
«*Je suis convaincu* – a ajouté Grimod – *que ceux qui ont des responsabilités administratives doivent se mettre en second plan et faire équipe car c'est seulement ainsi que l'on peut obtenir des résultats, fournir des solutions concrètes aux problèmes et garantir des services efficaces et accessibles à tous les citoyens, surtout à ceux qui appartiennent aux classes les plus défavorisées».*

Aoste mise sur l'épargne énergétique avec le téléchauffage

Une réduction à la fois des quittances pour le chauffage et des émissions polluantes dans l'atmosphère sera possible avant cinq ans grâce au réseau de téléchauffage qui sera réalisé dans la ville d'Aoste.
Le projet, qui prévoit un investissement d'environ 50 millions d'euros, et réalisé par la société Telcha (Téléchauffage Aoste), constituée de deux entreprises énergétiques privées – Sea et Fratelli Ronc – et par la société hydro-électrique régionale CVA (en accord avec l'entreprise Cogne Aciers spéciaux), et subordonné à l'attention du gouvernement du chef-lieu de la Vallée d'Aoste et à la Commune d'Aoste, va dans cette direction.
«*La recherche sur le téléchauffage pour le chef-lieu* – ont commenté les administrateurs communaux, en la présence des chefs de groupe – *est un projet qui est né il y a longtemps et qui est destiné à donner des réponses significatives tant du point de vue environnemental, que du point de vue des retombées financières pour les citoyens».*
Selon Pietro George, président de la Sea et promoteur du projet et de la société Telcha, le *«réseau permettra de diminuer la pollution atmosphérique de Pm_{10}, de Co_2 et de So_2, en permettant d'utiliser au mieux une ressource comme l'eau réchauffée de la CAS pendant les procédés de production pour le bien-être des citoyens».*
«*Il s'agit* – ont ajouté les administrateurs – *d'une solution alternative et surtout écologique aux systèmes actuels de chauffage».*
Selon les prévisions, le système permettra, avant cinq ans, à une bonne partie des citoyens de la ville de recevoir le chauffage dans ses habitations en exploitant la récupération de la chaleur produite par les procédés de production de la CAS.
La centrale de production d'énergie sera réalisée dans l'ancienne zone de la Cogne, à proximité de la Doire Baltée, et sera en mesure de produire une puissance de 15 mégawatts électriques et de 95 mégawatts thermiques qui seront distribués en ville par un réseau

qui devrait atteindre 90% des habitations du centre, de la partie juste au-dessous de la colline et de la périphérie d'Aoste. Lorsque l'installation sera opérationnelle, les citoyens de la ville d'Aoste, selon les estimations, pourront épargner 20% sur leur quittance par rapport aux moyens de chauffage qui sont aujourd'hui les moins chers.

En février rénovation de la rue Saint-Anselme

Les travaux de rénovation de la rue Saint-Anselme débuteront le 15 février 2008 pour se conclure durant les premières semaines de 2011. Les décisions concernant l'ouvrage, communiquées par le syndic Guido Grimod, ont été prises majoritairement par les résidents et les opérateurs financiers de la rue Saint-Anselme, intervenus lors d'une rencontre publique avec les administrateurs.
«Nous avons proposé deux dates possibles – a expliqué le syndic: *le lundi 8 octobre et le 15 février.*
Les commerçants et les résidents ont préféré cette dernière solution, en motivant leur choix par l'approche de la période de Noël et l'exigence, pour les commerçants, de terminer les stocks de leurs magasins».
Pour la rénovation de la rue, qui sera réalisée avec des pavés, 1 095 jours de travail seront nécessaires, et un investissement de 2,7 millions d'euros.

A propos des communes de la Vallée d'Aoste

Brissogne

Six points étaient à l'ordre du jour lors de la dernière séance du conseil municipal de Brissogne. Avec seulement quatre abstentions provenant de la minorité, la troisième variation au budget des dépenses a été adoptée.
Il s'agit d'une mise à jour du document comptable de 2007 avec 36 mille euros d'entrées supplémentaires, parmi lesquelles 20 mille proviennent de nouvelles concessions de construction. Le projet préliminaire pour la réalisation d'un parking à l'entrée du pays a été également approuvé à l'unanimité.
« *Avant la fin de l'année* – a précisé le syndic Italo Cerise – *les travaux de construction du nouveau centre plurifonctionnel, une structure qui en plus de la pharmacie, d'un guichet de banque et d'un bar restaurant, aura un salon qui pourra accueillir environ 200 personnes pour organiser des conférences, seront terminés. Il est donc indispensable de construire un parking qui garantira au total 60 places. Le montant de ces travaux s'élèvera à 221 mille euros et seront réalisés courant 2008* ».
En conclusion de la séance, le Conseil a approuvé l'étude dirigée par M. Eugenio Bovard, demandée par la Commune de Brissogne, pour trancher la question de propriété d'une parcelle de terrain d'utilisation agricole, au lieu-dit Les Iles.

Saint-Marcel

Huit points étaient à l'ordre de la dernière séance du Conseil municipal de Saint-Marcel. En premier lieu, le Conseil a reconnu la difficulté pour ses citoyens de remplir la fiche de la déclaration de la taxe des déchets domestiques, ainsi que la récolte séparée des déchets pour leur gestion. « *Cette mise à jour* – explique le syndic – *était nécessaire pour la modification du règlement sur la récolte des déchets qui entraînera l'engagement de la commission de la commune* ». A cela se sont ajoutées les possibles stratégies et interventions pour améliorer la récolte séparée et sa correcte attribution « *suite à l'approbation du règlement pour la gestion des déchets en forme associée des communes de la Communauté de Montagne Mont Emilius en octobre 2006,* – souligne le syndic – *nous avons effectué des contrôles en ce qui concerne l'attribution différenciée* » et de préciser « *au-delà des mesures de répression, qui seront peu à peu intensifiées, nous avons mis en place le service de porte-à-porte dans la zone industrielle, en résolvant le problème des déchets déposés sur les bords de l'axe parallèle à l'autoroute. Ajoutons également que notre commune est en première ligne pour le projet communautaire concernant la fabrication du compost. En utilisant l'accord préétabli avec la société qui gère la récolte des déchets, deux cents conteneurs pour fabriquer du compost domestique seront destinés entièrement à nos résidents au mois d'octobre prochain* ». Le point prioritaire du Conseil était sans aucun doute la réunion avec les deux sociétés privés, actuellement en concurrence avec la Commune, pour l'attestation d'une sous-concession pour utiliser l'eau provenant du torrent St-Marcel pour la réalisation d'une centrale hydroélectrique et à ce propos souligne le syndic: «*les deux sociétés privées, la Col di Joux Immobiliare et la Verdenergia, ont demandé une rencontre pour enquêter sur la possibilité d'une éventuelle collaboration, une hypothèse que, en tant que sujet public, nous analyserons avec attention*».

Pont-Saint-Martin

Moins d'une semaine après avoir remporté le prix «la città per il verde» la commune de Hône décroche également la mention de «Ville Fleurie 2007» lors du concours organisé par l'Aiat de Pont-Saint-Martin. C'est au siège de l'Aiat «La Porte de la Vallée» que les prix ont été remis. Le jury explique ainsi son verdict: «*le village a changé de visage par des transformations remarquables et un choix de plantes recherché*». La commune de Pontboset a eu la place d'honneur car, selon le jury, *«ce petit bourg devient charmant même avec des ornements très simples*». Pont-Saint-Martin se situe à la troisième place. Enfin, l'église de Fonteney, à Pont-Saint-Martin, datant de la fin du XVI[ème] siècle, est désormais destinée à la réouverture au public et – ce qui n'est pas secondaire – au culte, dont elle a été soustraite peu après 1837, date de construction de l'actuelle paroisse. Les travaux de restauration, censés commencer fin novembre prochain, vont coûter environ 475 000 euros, répartis entre les administrations de la Commune et de la Région.
L'église sera aussi selon Alberto Crétaz «*un point d'intérêt culturel, et architectural*». En effet, le bâtiment – quoique apparemment isolé – surgit fort peu loin du centre, et l'on peut, sans problèmes, s'y rendre à pied.

Sarre

La Junte communale de Sarre a approuvé le projet d'exécution des travaux de réalisation d'une garderie d'enfants dans le bâtiment scolaire «Venance Bernin» de Montan.
La dépense prévue s'élève à 55 000 euros. « *La garderie d'enfants* – explique le syndic Diego Empereur – *est un service qui a été pensé pour compléter l'offre de la crèche communale, destiné aux enfants qui ont entre neuf mois et trois ans. C'est donc un service complémentaire qui ne remplace pas la crèche et qui vient à l'aide des parents qui, dans la journée, ont des engagements restreints sans pouvoir confier à d'autres personnes leurs enfants ; dans ce cas, les enfants pourront jouer en compagnie d'éducateurs qualifiés, en s'habituant aussi à la confrontation avec d'autres adultes et à l'absence des parents* ». Enfin, l'administration communale a approuvé récemment, à l'occasion de la journée de la valorisation du patrimoine, une visite guidée des archives historiques communales à l'intérieur de la Municipalité.

Rencontre avec les jeunes d'Ipotesi Cinema Valle d'Aosta

Un cours proposé par le réalisateur Giovannini

Antonio Vizzi

Un mini cours d'introduction sur la figure du «Direttore della Fotografia» pour le cinéma et la télévision, s'est déroulé les 28 et 29 septembre derniers. L'initiative s'insère dans les programmes du Conseil pour les Activités culturelles de la Ville d'Aoste (www.consultaosta.it), un organe provenant du Conseil communal d'Aoste en 1991. 'Ipotesi Cinema Valle d'Aosta' organise de petites rencontres avec des professionnels affirmés pour affronter avec eux les dynamiques sociales qui tournent autour du monde fascinant du cinéma et de la télévision. Franco Maria Giovannini, réalisateur documentariste et membre de l'Association Italienne des Auteurs de la Photographie – AIC Imago, a accompagné les participants du mini cours sur le set imaginaire d'un film pour les diriger à la découverte des secrets qui, nombreux, se cachent derrière une œuvre cinématographique ou de télévision. «*La réalisation complexe du projet d'une œuvre cinématographique* – affirme le conférencier – *demande des efforts importants et nécessite le savoir-faire de nombreux professionnels. Un film est une œuvre collective, qui souvent devient artistique quand du le résultat final naît la créativité et les finesses intellectuelles. Le réalisateur et le responsable de la photographie sont deux figures indispensables à la création d'un film. Le premier est généralement célèbre, parce qu'il signe le produit fini, alors que le second reste généralement peu connu. Un intérêt récent* – ajoute Giovannini – *a amené à discuter du rôle du machiniste ou mieux encore du chef machiniste, qui par ordre chronologique pense et construit l'image et la rend visualisable. Apprendre à utiliser la lumière en manipulant l'énergie permet d'œuvrer sur le support de l'image. Le cinématographe, et par certains aspects la télévision, deviennent l'espace à travers lequel le technicien décrit la scène et la fixe sur la pellicule avec l'intervention physique de la lumière. Etre auteurs de la photographie* – conclut le réalisateur – *signifie avoir la responsabilité d'une partie de l'écriture à quatre mains que nous définissons par habitude comme cinématographe*».

Parmi les passionnés qui ont participé aux cours, certaines présences très intéressantes, en particulier, ont été enregistrées: un enseignant de l'école primaire, qui avec ses élèves développe des projets de petits films en impliquant les jeunes afin qu'ils deviennent les protagonistes de leurs œuvres, et deux jeunes étudiants du lycée scientifique E. Berard d'Aoste, envoyés «spéciaux» par leur professeur de Littératures. Le premier, déjà impliqué au sein de l'Association Valdôtaine Ippotesi Cinema, depuis des années se consacre avec passion à la réalisation d'œuvres cinématographiques avec ses élèves, obtenant un consentement et un succès flatteurs. La classe du lycée scientifique, au contraire, depuis quelque temps souhaite participer à deux concours spécifiques au niveau national avec, entre autres, des courts-métrages à thème. Quand, comme dans ce cas, un des professeurs assume le rôle de coordination, nous nous trouvons dans les meilleures conditions pour impliquer émotionnellement les élèves. L'art cinématographique et, par extension, celui aussi de la télévision possèdent, s'ils sont utilisés à bon escient et avec sagesse, une capacité expressive et communicative extraordinaire. On peut donc assister à une implication totale des auteurs qui doivent affronter les nombreux problèmes liés à la réalisation d'un film. Un monde complexe dans lequel se croisent de nombreux professionnels, touts importants, nécessaires et, en quelque sorte, complémentaires l'un et l'autre.

Un monde fascinant qui peut devenir, dans les mains de personnes sages et prévoyantes, un instrument de communication et d'information déterminant pour un développement sain de notre société et pour la croissance de nos enfants qui dans quelques années nous remplaceront dans les centres du système des relations humaines.

Célébrations des Journées européennes du Patrimoine

Collaboration culturelle entre VdA et Valsesia

Deux journées ont été consacrées dernièrement à l'étude du thème «Vallée d'Aoste et Valsesia: rapports figuratifs de la renaissance à l'époque contemporaine», la première, le 28 septembre, au Fort de Bard et la deuxième, le samedi 29 septembre, à la Pinacoteca di Varallo, Palazzo des Musei, à Varello Sesia.

Les relations culturelles qui existent entre la Vallée d'Aoste et la Valsesia font l'objet de toujours plus d'attention.

Les historiens sont intéressés à reconstruire de façon analytique, à travers des sources, des œuvres et des ouvrages, le réseau d'échanges qui, dans le domaine de l'art et de l'artisanat, a caractérisé les rapports entre les deux espaces contigus.

A partir de celles-ci, durant certains siècles, on assiste au développement d'expressions artistiques particulières et aux choix esthétiques, venant ou dérivant de conceptions déjà affirmées dans les centres de production les plus avancés, et par conséquent transférés de manière réciproque sur les deux territoires.

Les recherches en cours ont amené au développement du nombre d'œuvres attribuées à la production aussi bien d'artistes valdôtains actifs en Valsesia que d'artistes Valsesiani qui ont travaillé dans notre région.

Les figures de maîtres célèbres ont été délimitées avec plus de précisions, à savoir les Gnifeta ou les Gilardi, qui pendant des générations ont été productifs en Vallée d'Aoste; les enquêtes documentaires ont ramené à la lumière une série de noms, à partir desquels il est aujourd'hui possible d'attribuer la paternité de toute l'œuvre comprenant des peintures, des sculptures, des autels et des meubles.

«*Pour présenter les résultats des recherches les plus récentes* – a déclaré l'assesseur Laurent Viérin – *deux journées ont été célébrées et insérées dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, 2007. Culture et patrimoine: une route vers et venant de l'Europe, organisées par le Conseil de l'Europe.*

Ce travail est le fruit de la collaboration entre la Surintendance pour le patrimoine historique Artistique et Ethno-anthropologique du Piémont, la Société d'encouragement pour l'Etude au Dessin et à la conservation des œuvres d'art de la Valsesia et le Département de la surintendance pour les Biens et les Activités culturels – Assessorat de l'Education et de la Culture de la Région autonome Vallée d'Aoste».

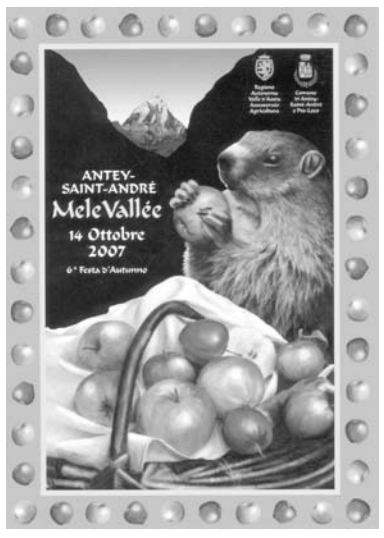

Edition 2007 de Mele Vallée

Le 14 octobre prochain, aura de nouveau lieu l'édition Mele Vallée, sixième fête d'automne dans la commune d'Antey-Saint-André. C'est une manifestation qui fait partie désormais de la tradition d'Antey et qui a, au cours des éditions, trouvé sa place également au niveau régional et national.

Cette fête a pour but principal de valoriser un produit local, à savoir la pomme, qui représente l'orgueil et le défi des producteurs et du pays de la moyenne vallée du Cervin. La fête est également l'occasion pour connaître et apprécier les beautés naturelles, les propositions touristiques et les traditions culturelles du lieu.

Antey veut donc se proposer comme une offre touristique alternative aux pieds du Mont Cervin qui mise sur la richesse environnementale, sur la simplicité de ses produits agricoles et sur la découverte des objets de l'artisanat local déjà mis en évidence chaque année grâce à la Foire de l'artisanat typique d'été.

Pour toute information supplémentaire tél.: 0166/548209.

Les résultats des Batailles de Reines

Saint-Christophe

Bonne participation par rapport aux attentes de l'avant dernier concours éliminatoire pendant lequel les éleveurs valdôtains ont eu la possibilité de qualifier une de leur favorite pour la finale du 21 octobre prochain. 83 vaches pour la première catégorie, 93 pour la seconde et 75 pour la troisième ont satisfait les nombreux passionnés rassemblés autour des barrières pour assister, dès le début, à des combats, sans aucun doute, de grande qualité avec différentes concurrentes valables éliminées dès les premières phases du concours car malheureusement les places en jeu étaient seulement quatre par catégorie et les vaches qui se sont arrêtées, avant les demi-finales, ne pouvaient pas décrocher leur billet d'entrée pour la finale régionale. Comme cela se produit lors des derniers concours de l'automne, ceux qui précèdent la grande finale, les reines déjà connues pour leurs résultats passés étaient nombreuses, certaines ont réussi à confirmer leur valeur, d'autres ont dû céder la place aux jeunes débutantes.

Briganda d'Yvonne Alleyson (grande protagoniste à la dernière régionale, éliminée lors des quarts de finale), Volène de Carlo Bovet, Souris d'Imak Frassy sont des noms célèbres parmi tant d'autres éliminés au cours de l'après-midi.

La vache la plus lourde a été Lilli de Simona Barmasse avec ses 730 kg qui a été éliminée pendant la bataille pour la qualification par Nemica d'Aurelio Crétier, unique propriétaire qui a réussi l'entreprise de qualifier deux vaches lors de ce concours éliminatoire.

Première catégorie

Un grand mérite va à Marengo de Sergio Yeuillaz (St-Marcel) qui, déjà l'année dernière, en deux occasions s'était bien placée mais sans jamais réussir à se qualifier.

Ce jour-là, la vache de Saint-Marcel a remporté le bosquet en oubliant la défaite qui a eu lieu l'année dernière. En finale, elle élimine Manda d'Edy Gontier (Aymavilles) qui avait remporté la victoire sur Nemica d'Aurelio Crétier (St-Christophe) et en demi-finale, elle avait écrasé Lingera d'Ines Lavoretti (Doues).

Deuxième catégorie

Pour les poids moyens grande victoire pour Aurelio Crétier (St-Christophe) qui place sur la marche la plus haute du podium sa vache Picsou. A la seconde place nous trouvons Furia de La Borettaz (Gressan), vache qui a donné un beau spectacle lors des phases conclusives du concours avec deux combats très longs mais surtout avec de nombreuses pauses lors des quarts de finale pendant lesquelles, après avoir été battue une première fois par son adversaire, elle a repris le combat à plusieurs reprises en réussissant à inverser le verdict. A la troisième place se sont qualifiées Cybelle des Frères Quendoz (Jovençan) et Merlo de Roberto Rosaire (St-Christophe).

Troisième catégorie

Enfin, pour les poids plumes, la première place revient à Tormenta d'Ettore Brillo (Quart) qui en finale a battu Zingara d'Edda Ducret (Aymavilles). Mouren de Michel Fragno (Pollein) et Manda d'Emilio Cabraz (Jovençan) se sont aussi qualifiées et ont été éliminées respectivement en demi-finale par la reine et par la dauphine.

Dimanche prochain, dernier rendez-vous pour tous les éleveurs valdôtains qui veulent jouer leurs dernières cartes et saisir un billet pour participer à la finale régionale.

Le dernier concours éliminatoire aura lieu sur l'aire verte de Gressan.

Marengo de Sergio Yeuillaz de Saint-Marcel, reine en première catégorie

Le retour du loup

Romano Fosson

Un journal local annonce la présence possible du loup en Vallée d'Aoste, brebis égorgées et autres disparitions. En Italie aujourd'hui le loup vit seulement dans le Parc dell'Abruzzo : une quinzaine de bêtes enfermés dans un enclos qui voient avec des yeux tristes les groupes scolaires nombreux en visite.

Sur le territoire libre, un certain nombre de loups vit encore mais bien peu de sang de l'ancien lupus italicus coulent dans leur veine. Sur les terres du Midi de la France, un accord a été établi pour insérer une vingtaine de loups, nombre difficilement contrôlable par la présence également de nombreux élevages de brebis et d'agneaux auxquels la cuisine française est particulièrement intéressée. Aujourd'hui, après de forts contrastes et oppositions certains élevages de race ovine ont été arrêtés mais quelques loups ont été retrouvés morts. Au siècle dernier au Piémont, trois bergers qui gardaient leurs troupeaux avaient été dévorés, ce fut donc le début d'une campagne contre le loup selon le principe que l'homme doit se défendre et défendre les animaux

domestiques. En Vallée d'Aoste, en 1815 (les loups étaient alors encore nombreux), le pouvoir royal intendant du ducat décréta la chasse de cette espèce avec des récompenses allant de 10 à 25 lires par bête abattue. L'arrêté fut transmis à toutes les communes de la Région. A Gressoney pour se défendre des loups, les hommes sortaient munis de bâtons ayant sur la pointe une lame recourbée en acier, le long du sentier de Bellecombe, on peut encore voir les fosses, pièges efficaces pour la capture des loups. En Vallée d'Aoste, les derniers loups furent tués en 1840, à Ayas, par Martin dit le Mecan et à Valsavarenche, en 1862.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Nus
annonce avec regret le décès de
Madame
M. Silvia GRANGE
épouse ALLIOD
âgée de 85 ans
Nous présentons nos condoléances émues à son époux Marino, à ses filles Lina avec Raimondo et Francesco, Clara avec Paolo et Fabio, à ses sœurs Luigina et Clotilde, à ses frères Cassiano et Bruno, à ses belles-sœurs Battistina, Giuseppina et Guglielmina, ainsi qu'aux autres parents.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Chesallet
a la joie de faire part
de la naissance de

Kristel ZORZATO
qui est venue réjouir le foyer
d'Ettore et de
Dominga D'Agostino

La communauté unioniste de Chesallet adresse ses félicitations aux heureux parents, à son grand frère Richard et, tout particulièrement, à son grand-père Richard, membre de la section.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

"Non confondiamo il diavolo con l'acqua santa"… dicono da noi…

Ha fatto è farà ancora discutere grazie ai continui sproloqui dei nostri avversari la scelta fatta, a mio avviso responsabile, di non andare a votare i referendum, indebitamente giudicata da loro come azione "meschina e truffaldina, l'ennesima offesa alla democrazia". Sono davvero sconcertato nel leggere cosa, i referendari, stanno dicendo alla gente, attraverso i giornali e i media più in generale. Una torbida ed equivoca strumentalizzazione del referendum e dei suoi argomenti, un uso improprio che finirà col togliere credibilità a questo strumento importante della vita democratica. In che modo? Principalmente utilizzando il referendum come strumento, il cui obiettivo è quello di far divenire quest'occasione unicamente uno scontro ideologico.

Vi cito un esempio recente, nell'ultimo editoriale la coordinatrice di "Renouveau Valdôtain" dice che, "*siamo stati facili profeti quando abbiamo affermato che un partito di siffatta natura (l'U.V.) non poteva che compiere questa scelta, apertamente anti-democratica in sé e, soprattutto, per ciò che cerca di mantenere, ossia il controllo del voto. Non vi è, al suo interno, alcun rispetto per gli strumenti di democrazia diretta né – assai più grave – per i Valdostani.*" e "*il voto referendario del 18 novembre segnerà la fine del regime unionista, così come sedici anni fa suonò la campana per la prima repubblica. Renouveau invita a votare SI, soprattutto a quello per la preferenza unica, decisivo per il raggiungimento di tale scopo*." Ma attenzione! "*È vero*" dice sempre la coordinatrice "*che, così facendo, si limita la scelta dell'elettore, ma questa opzione, per quanto dolorosa anche per i proponenti, risulta oggi indispensabile per ripulire la politica valdostana dal marciume in cui è precipitata, poi successivamente*", grazie alla vittoria del galletto alle prossime regionali dice lei "*potrà essere studiata una nuova legge elettorale, che combini la possibilità di ampliare la scelta delle preferenze e la certezza di evitare il controllo del voto*". Capite a che enorme presa in giro è sottoposta la popolazione valdostana?? Sono anche loro contro la preferenze unica ma in questo momento storico pur di dar contro all'U.V. si possono anche promuovere scelte opposte alle proprie idee !! Questo è si, a mio parere, veramente meschino e truffaldino nei confronti della gente!!

Tutte queste affermazioni vogliono creare confusione, anche e soprattutto tra gli unionisti che desideravano affrontare la sfida andando a votare NO; nessuno nega che esprimere il proprio «NO» andando a votare sia un modo democraticamente maturo di partecipare al confronto diretto con chi sostiene ragioni opposte, ma ritengo senza alcun dubbio che astenersi al referendum sia corretto ed è e sarà la strada più logica da percorrere.

Non prestate fede a questo tentativo di delegittimare la nostra scelta, perchè la ragione del non voto è tanto corretta, democratica, quanto semplice; andare alle urne (sia pure per dire No) di fatto consente il raggiungimento del quorum e quindi - senza volerlo, anzi volendo il contrario - si favorisce statisticamente la vittoria dei Sì. E' scontato, infatti, che i già schierati per partito preso per il Si, e tutti i nemici giurati dell'U.V. allettati dalla promessa di annientamento dell'U.V. in caso di vittoria dei Si, andranno in massa alle urne; molto meno scontato il contrario!.

Delegittimare l'astensione, è quindi solo una furberia per ottenere quella manciata di No che, secondo i loro calcoli, permetterebbe la vittoria del Sì.

Occorrerà comunque ribadire chiaramente a tutti i valdostani, per non dar spazio alle menzogne proposte dai nostri avversari, che non votare al referendum non è un disimpegno, ma una ben precisa scelta politica, una scelta legittima, prevista sia dalla legislazione regionale che dalla Costituzione italiana. Infatti entrambe, determinando che il raggiungimento del quorum è necessario alla sua validità, sanciscono che sono tre i modi di partecipare al referendum: votare Sì, votare No, non andare a votare. Tant'è vero che, in occasione dei 56 referendum tenuti in Italia dal 1970 ad oggi, tutte le forze politiche - in un caso o nell'altro - hanno invitato i cittadini a non votare, in particolar modo la sinistra non ha mai ritenuto «un sotterfugio» l'invito a non recarsi alle urne. Alcuni esempi recenti: L'invito a non votare per far mancare il quorum venne - tra gli altri - anche da Rifondazione Comunista, per far fallire il referendum sull'abolizione della quota proporzionale in materia elettorale [i votanti furono il 49,6 %, e il referendum fallì]; nel 2003, l'invito a non votare per far mancare il quorum venne dai DS e dalla Margherita, per far fallire il referendum sull'art. 18 [che di fatto fallì, essendosi recati alle urne solo il 25,7% degli aventi diritto]. Significativo che lo stesso leader dei DS Fassino disse "chi non vota compie un atto di piena cittadinanza esattamente come chi vota". Inoltre «l'astensione non è sempre riducibile a disaffezione o rigetto per la politica. Può essere una scelta franca, argomentata, e politicissima di contestazione e di rifiuto del gioco, di fronte a un gioco truccato o quantomeno paradossale», parole che il segretario dei DS valdostani Laurino Rean ora fa finta che non esistano o di non capire! Se astenersi era legittimo allora, «perché non dovrebbe esserlo oggi?».

In conclusione quindi, non andare a votare non può considerarsi una scelta" *anti-democratica"*» e nel caso specifico dei referendum, non andare a votare è la scelta migliore anche per quei cittadini che, avrebbero voluto schierarsi andando a votare NO.

Le président de la Section
Fabio Marra

Les parlementaires ont rencontré le Conseil de la Vallée et le Gouvernement régional

Le débat sur la Loi de Finance

« A la première lecture de la Loi de Finance 2008, *le texte ne semble pas présenter des mesures particulières contre les Autonomies et donc contre la Vallée d'Aoste ».* Voici ce qui avait été déclaré par les parlementaires valdôtains, en présentant le vendredi 5 octobre dernier, les contenus de la Loi de Finance de l'État pour 2008 au président du Conseil de la Vallée d'Aoste, Ego Perron, et aux membres de la conférence des chefs de groupe du conseil.

«La confrontation préalable rentre dans les rapports de dialogue avec les Parlementaires valdôtains - a commenté le président de Conseil de la Vallée, Ego Perron - *et plusieurs thématiques qui pouvaient avoir des retombées pour la Vallée d'Aoste ont été abordées. Nous aurons besoin d'une nouvelle confrontation pour évaluer au mieux les aspects liés aux différents secteurs ».*

Le jour suivant, au cours de la séance du gouvernement, en la présence du député et du sénateur, le président Caveri s'est prononcé d'un tout autre avis: *«Pour la première fois ont disparu les facilitations fiscales en faveur de l'utilisation du gasoil, du Gpl et de la biomasse de bois dans les zones de montagne».*

De plus, a continué le président Caveri, *«les 25 millions d'euros prévus par le Fonds national de la Montagne sont absolument insuffisants »* et il espère *: « l'insertion des financements contenus dans le Document Unique de programmation interrégionale pour la montagne (Dupimont), pris en commun accord entre la Région, le Gouvernement et l'Uncem. Bien évidemment l'hypothèse de réduire d'un tiers les fonds destinés aux Communautés de montagne est très négative ».* L'organisation apportée à cette Loi de Finance, qui peut être définie comme étant hétérogène, est plutôt 'légère': le chiffre sera d'environ 11,5 milliards d'euros, dont 7 de recettes et 4 pour la diminution des dépenses. Parmi les aspects les plus considérables, il y a celui de la réduction de la dette publique, la bataille contre l'évasion fiscale, la limitation de la dépense publique et l'abattage des coûts de la politique. Et ensuite: le thème de la sécurité, l'École et l'Université, les investissements, la fiscalité *« avec une simplification et la réduction de l'Ires et de l'Irap »,* les politiques énergétiques et environnementales et la question de l'équité, qui *« prévoit quelques mesures en faveur des plus défavorisés et des jeunes »*, et les thèmes liés au Logement, avec la réduction de l'Ici en 2008, du secteur agricole, *« avec la volonté de sauvegarder les produits, et la montagne, en faveur de laquelle a été destiné plus d'argent ».*

A ce propos, le président Caveri est préoccupé car *« le manque de fonds ICI pour les communes peut retomber sur la Région, qui a une compétence sur la finance locale, pour ensuite être transféré à ces mêmes communes ».*

Selon l'assesseur aux Finances Aurelio Marguerettaz, la Région est en train d'évaluer les réductions de l'Irap: *« La loi de Finances intervient du point de vue fiscal sur des compétences qui ne sont pas de l'Etat, mais des communes et des régions, et attribue au contraire aux régions des compétences, par exemple la réception des déclarations Irap qui, jusqu'à aujourd'hui, était gérée pas l'Etat ».*

Du 26 au 28 septembre dernier

Foire Touristique Internationale « Otdykh-Leisure Moscow 2007 »

L'assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports Ennio Pastoret communique que la Région Vallée d'Aoste a participé à la foire touristique internationale «Otdykh-Leisure Moscow 2007», qui s'est tenue, à Moscou, du 26 au 28 septembre dernier.

L'édition précédente, disposée dans un hall d'exposition de 16 000 mètres carrés, comptait plus de mille exposants en 2006, dont 600 internationaux de 61 pays et 500 russes, 60 278 visiteurs en 2006, avec au total 82% opérant dans le voyage et 18% provenant du public.

Le stand promotionnel de la Vallée d'Aoste, réalisé dans le cadre de la convention avec ICE, a été présidé en plus des fonctionnaires de l'Assessorat au Tourisme, par un représentant des consortiums, par le Consortium Cervinia, par un représentant de l'hôtel Mont Blanc Village et de l'hôtel Breithorn et par les T.O. Salon of Journey e World of Freedom.

« *S'agissant de la principale foire d'automne sur le marché russe, Leisure constitue un rendez-vous valable pour rencontrer les opérateurs du secteur* – a déclaré l'assesseur Pastoret – *en vue de la saison hivernale.*

L'Assessorat a également au programme, avant la fin de l'année, une série d'activités de co-marketing avec les principaux T.O. russes qui ont inséré la Vallée d'Aoste dans leur brochure (Ascent Travel, X-Terra, World of Freedom et Jet Travel), en se basant sur des actions de communication par des annonces publicitaires à Moscou et à Saint-Pétersbourg et au moyen de la participation à des événements promotionnels organisés par ces tours-opérateurs afin de sensibiliser leur propre réseau de vente ».

En plus du matériel promotionnel institutionnel, sur le stand ont été présentés la monographie de la Vallée d'Aoste de Tourbusiness, le nouveau catalogue des consortiums en langue russe, le service d'assistance aux clients offert par le tour opérateur World of Freedom et le nouveau catalogue du T.O. Salon of Journey, entièrement consacré à notre région.

Le Comité de Direction de la Section d'Aoste-Ville de l'Union Valdôtaine, réuni à Aoste le 4 octobre 2007,

PRENANT ACTE des déclarations de l'Assesseur aux services sociaux de la Commune d'Aoste, Mme Giuliana Ferrero, au sujet de la position que le PD entendrait assumer au sein de l'Alleanza Progressista Autonomista (Galletto),

PRENANT EGALEMENT ACTE des déclarations de la Fédération Autonomiste, INVITE le Groupe de l'UV de la Commune à évaluer la situation et à prendre les décisions qui s'imposent pour la défense du rôle de l'UV au sein de la majorité.

Aoste, le 5 octobre 2007

Le Comité de Direction de la Section d'Aoste-Ville de l'UV

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

L'événement est bien connu: dans un hameau de Saint-Christophe, un groupe de citoyens fâchés adressent un mémoire aux autorités contre un éleveur âgé parce que une dizaine de vaches logées dans une vieille étable, bien que prévue par le plan d'urbanisme de la Commune, puent et gênent, par exemple lors du trajet menant à l'abreuvoir (il paraît en vérité que même le jaillissement de la fontaine les agaçait…).

La suite est complexe et comprend une série de séquestres, d'arrêtés et de sentences de la Magistrature pénale et administrative, ainsi que des interventions du Corps forestier dans ses fonctions de police judiciaire, des contrôles sanitaires et vétérinaires, des manifestations publiques et maintes réunions outre qu'une longue discussion au sein du Conseil de la Vallée aboutissant dans l'adoption d'une résolution.

J'estime que n'importe qui, ayant examiné le cas avec un certain recul, pourra remarquer l'incohérence absolue entre l'événement en lui-même (en latin: casus belli) et la paperasse et les paroles qui se sont cumulées dans les différentes causes : une situation qui frise le ridicule, en pensant à un certain langage juridique utilisé pour confirmer le séquestre, digne franchement de questions davantage plus importantes et démontrant aussi une connaissance élémentaire du monde agricole, qui est à l'origine de la civilisation valdôtaine.

En vérité, une simple querelle entre voisins a été transformée en fait emblématique.

Parce que vous devez savoir, Messieurs du Jury, que la vache fait caca depuis des millénaires et la cohabitation entre les éleveurs et le bétail prévoit – surtout à nos latitudes – la présence obligatoire d'une étable où héberger nos animaux, ce qui est toujours arrivé depuis les cabanes des Salasses jusqu'aux villages de nos jours.

Je comprends que l'odorat en soit éprouvé, que les mouches errent dans les alentours, que les cloches retentissent et que l'on court le risque – dont j'ai survécu – de piétiner sur une merde (terme ennobli par le célèbre Cambronne!).

Je comprends aussi – je l'écris en tant que fils d'un vétérinaire qui puait l'étable à son retour du travail – que les éleveurs ne sentent pas toujours les fleurs des prés : mais il faut aussi dire que leurs conditions de vie ont changé et que le stéréotype du paysan malodorant est une représentation caricaturale et stupide.

Messieurs du Jury, j'aimerais que vous évaluiez le fait que ces vaches, en plus de produire des excréments et parfois des pets (et, si vous les caressez sur le museau, vous aurez droit aussi à des coups de langue, râpeuse et gluante!), sont l'orgueil de notre production laitière et fromagère.

La petite et rustique vache valdôtaine (que ce soit la pie rouge, noire ou châtaigne) produit du bon lait – je signale entre autres que cette production vient, du moins jusqu'à aujourd'hui, des tétons situés au-dessous et frôlant donc dangereusement le sol ! – à partir duquel des mains averties tirent du beurre et des fromages délicieux comme la fontine. Dans une logique de compensation entre les aspects liés aux bêtes et les produits fromagers, il me semble qu'il faut trouver un juste équilibre.

Ce qui vaut également pour ce qui est des requêtes légitimes d'hygiène et de sécurité alimentaire avec les aspects liés à l'élevage traditionnel qui, par exemple empêchent de mettre une couche à la vache ou de demander à l'éleveur de suivre ses animaux avec un balais et une pelle pour ramasser vite fait le caca, en excluant pour le moment – mais j'ai confiance dans l'ingénierie génétique – de convaincre les vaches à s'asseoir directement sur la cuvette des cabinets.

Pour toutes ces raisons, je voudrais que le bon sens triomphe et qu'au code pénal l'on oppose un dialogue serein entre les parties, parce que le recours à la voie judiciaire pour la solution de litiges ordinaires démontre seulement un retour à la barbarie dans les rapports sociaux. Et c'est pourquoi je me remets à la clémence de la Cour.